Cabinet du ministre de la Défense Cabinet Militaire CM21 14, rue Saint-Dominique 75700 PARIS

à PARIS, le 15 octobre 1998.

Le Colonel PONCET Cabinet Militaire

à

Monsieur le Général MOURGEON

Objet: Opération Amaryllis.

Référence: télécopie n°73/coordonnateur mission Rwanda/MAE du 14 octobre 1998.

Les allégations du Colonel Marchal appellent de ma part les commentaires suivants :

- Les unités sous mes ordres n'étaient pas équipées de mortiers et n'ont donc pas déchargé de munitions.
- J'ai effectivement procédé à la "réquisition" de quelques véhicules militaires rwandais le 9 avril au matin afin d'acheminer un détachement à l'ambassade de France.
- A ma connaissance, seul un officier uruguayen, observateur militaire, était présent sur l'aéroport mais il m'a été impossible de le localiser et de le rencontrer. Un capitaine sénégalais s'est par contre présenté à mon PC le 11 ou le 12 avril.

04 2